



Déroulé des réunions des boucles départementales Du 17 au 25 janvier 2024

Cette réunion de la boucle départementale a pour objectif de faire remonter l'avis de la boucle sur les candidatures déposées pour les élections européennes dans votre département au Comité électoral de la France insoumise. C'est également l'occasion de revenir sur les objectifs du mouvement adoptés par les insoumis·es via un vote en ligne qui a eu lieu du 16 décembre 2023 au 3 janvier 2024 suite à l'[Assemblée représentative](#), dont les campagnes sur les services publics et l'inscription sur les listes électorales.

Modalités d'organisation de la réunion

- Vous devez déclarer la réunion de la boucle départementale sur Action populaire en créant un événement "[réunion de boucle départementale](#)" afin que tou·tes les membres de la boucle soient informé·es et invité·es.
- Seul·es les membres de la boucle départementale peuvent assister à la réunion et participer aux débats. Une feuille d'émargement de votre boucle départementale est disponible dans la [messagerie Action populaire](#).
- Les décisions doivent être prises au consensus des membres de la boucle départementale.
- Retrouvez la [Charte des boucles départementales](#).

Introduction

Nous vous invitons à diffuser la [vidéo d'introduction](#) de la réunion de la boucle départementale par Sarah Legrain, co-animatrice de l'Espace vie du mouvement qui présente le déroulé de la réunion.

I - Assemblée représentative du 16 décembre 2023 (20 minutes)

Si elle ne l'a pas déjà fait par écrit ou à l'oral, la personne tirée au sort qui a participé à la dernière [Assemblée représentative](#) de la France insoumise fait un retour sur celle-ci. Elle rappelle les deux textes qui ont été adoptés par les insoumis·es et résume les objectifs de la [feuille de route](#) du mouvement ainsi que les campagnes à venir dont :

- campagne sur les services publics
- campagne de porte-à-porte pour l'inscription sur les listes électorales

Les ressources et outils pour ces campagnes seront présentés par la Coordination des espaces la semaine 22 janvier.

II - Avis de la boucle départementale sur les candidatures pour les élections européennes (1 heure et 10 minutes)

La France insoumise se donne pour objectif de construire une liste d'Union populaire. Conformément au texte "[L'Union populaire jusqu'à la victoire !](#)" adopté par les insoumis·es : "Notre liste sera à l'image de l'Union populaire, en regroupant des organisations politiques, des syndicalistes, des militant·es des associations, des intellectuel·es et des figures engagées dans les combats sociaux, écologistes, féministes, antiracistes ou internationalistes. Elle sera à l'image du peuple dans toute sa diversité".

Notre liste sera donc à l'image de la société, dans toute sa diversité et sa richesse. Elle devra assurer la parité de genre, la diversité des profils sociaux et la diversité des implantations territoriales et valorisera la maîtrise des enjeux européens par nos candidat·es.

Dans le cadre du processus de constitution de la liste, les boucles départementales sont invitées à remonter pour avis au Comité électoral des candidatures jugées pertinentes. Le Comité électoral est en charge de la constitution finale de la liste européenne. Attention, un avis positif de la boucle départementale est une indication utile pour le Comité électoral, mais n'induit pas que la candidature figurera parmi la liste, qui ne comporte que 83 candidat·es.

Pour faciliter les échanges, faites des groupes de 10 personnes maximum et désignez un·e rapporteur·e par groupe. Les personnes ayant proposé leur candidature ne peuvent pas participer aux discussions.

1. Examen des candidatures insoumises (30 minutes)

L'ensemble des candidatures a été envoyé à la boucle départementale via la [messagerie Action populaire](#). Nous vous conseillons d'imprimer les candidatures en amont de la réunion pour faciliter leur lecture en groupe, et d'en prendre connaissance individuellement avant la réunion, dans la mesure du possible.

- A. Lisez individuellement les candidatures déposées qui sont issues de département (10 minutes)
- B. Échanges en groupes (20 minutes)

Chaque groupe devra à l'issue de l'échange sélectionner au consensus jusqu'à **4 candidatures d'insoumis·es jugées pertinentes, à parité** (soit 1 femme et 1 homme ou 2 femmes et 2 hommes).

Afin de sélectionner les candidatures qui vous semblent pertinentes, vous pouvez vous poser les questions suivantes :

- Est-ce que la personne ayant candidaté est connue des militant·es du département ?
- Est-ce que la personne ayant candidaté est impliquée dans la vie de notre mouvement (membre d'un groupe d'action, membre d'un groupe thématique...)?
- Quelle candidature semble pertinente au vu du texte "L'Union populaire jusqu'à la victoire !" et de nos objectifs ?
- Quelle candidature semble pertinente pour porter notre campagne ?

Les candidatures qui feraient débat ou ne seraient pas jugées pertinentes par l'ensemble du groupe sont également notées par les rapporteur·es.

2. Proposition de candidatures d'ouverture (10 minutes)

Vous pouvez également proposer des candidatures d'ouverture issues de votre département. Remontez les noms des personnalités qui pourraient rejoindre la liste de l'Union populaire : syndicalistes, militant·es d'associations ou de collectifs citoyens, intellectuel·es ou figures engagées dans les combats sociaux, écologistes, féministes, antiracistes, internationalistes, etc. Ces propositions seront remontées dans le formulaire dans la case dédiée aux candidatures d'ouverture.

3. Mise en commun des travaux des différents groupes (30 minutes)

A. Pause de 10 minutes.

Pendant ce temps, les rapporteur·es de chaque groupe mettent en commun les candidatures qui ont été remontées comme pertinentes dans les différents groupes de travail pour aboutir à proposer entre 2 et 4 candidatures à parité (soit 1 femme et 1 homme ou 2 femmes et 2 hommes).

À l'issue de leur échange, si les rapporteur·es trouvent au consensus 2 ou 4 candidatures pertinentes remontées par les groupes, ils proposent à la boucle départementale de remonter celles-ci. Dans le cas contraire, ou si la boucle le demande, un second temps d'échanges en groupes a lieu pour aboutir à une décision.

B. À l'issue du deuxième temps de réflexion (le cas échéant), les rapporteur·es se réunissent :

- Les candidatures qui ont été remontées par l'ensemble des groupes sont notées dans le formulaire de remontées qui sera transmis au Comité électoral.
- Si un consensus n'est pas trouvé sur 2 à 4 candidatures, vous avez la possibilité d'indiquer toutes les candidatures discutées dans la case "Autres" du formulaire de remontées, en indiquant le degré de soutien de la boucle départementale : quelques personnes ou la majorité des personnes.

Nous vous conseillons de remplir le [formulaire de remontées](#) pendant la réunion ou à l'issue de celle-ci. Vous pouvez remplir le formulaire jusqu'au jeudi 25 janvier à 23h afin qu'il puisse être transmis au Comité électoral. Les remontées transmises via le formulaire doivent être conformes aux échanges qui ont eu lieu lors de la réunion de la boucle départementale et retranscrire l'avis général de celle-ci.

Le Comité électoral de la France insoumise travaillera à construire notre liste de 83 candidat·es insoumis·es et d'ouverture au cours du mois de février, à partir des candidatures déclarées sur Action populaire et des avis remontés par les boucles départementales.